

COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
INFO PROF : Québec (418) 528-7763
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels
Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776

Télécopieur
Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Québec, le 19 avril 2004

À l'attention des médecins omnipraticiens

Clientèles vulnérables – Nouveaux rapports et Renseignements administratifs

Le présent communiqué a pour but de vous informer de l'arrivée de nouveaux rapports et de faire le point sur certains renseignements administratifs relativement à vos patients « Clientèles vulnérables ».

- **Nouveaux rapports** : la RAMQ vous propose de nouveaux rapports en ligne touchant cette clientèle. Consultez le [Bulletin Nouveautés](#) ci-joint qui vous donne tous les renseignements pertinents.
 - Le médecin exerçant en GMF n'a pas à tenir compte de ce bulletin car il a déjà accès à ce service;
 - Le médecin n'adhérant pas aux services en ligne recevra sur une base hebdomadaire, des rapports sous format papier de ses demandes d'identification refusées et de celles qui sont terminées.
- **Renseignements administratifs** : si vous utilisez le formulaire n° 1200 pour l'identification de votre clientèle vulnérable divers points méritent d'être portés à votre attention :
 1. **Suivi de vos demandes d'identification refusées et terminées** : il est important d'effectuer le suivi de ces demandes pour pouvoir réagir rapidement. Vous devez, le cas échéant, nous transmettre une nouvelle demande d'identification modifiée (n° 1200), afin d'éviter que vos demandes de paiement des forfaits reliés à ces identifications soient refusées;
 2. **Rapport d'erreurs** : vous continuerez de recevoir le rapport d'erreurs (aux agences de facturation) qui vous renseigne sur des erreurs de remplissage. Ce rapport ne contient toutefois pas les erreurs qui peuvent être détectées lors de validations finales. Ces dernières paraîtront dans un rapport sur des demandes d'identification refusées dont il est fait mention dans le bulletin joint;

3. **Facturation du forfait** : vous ne devez pas nous transmettre une demande de paiement d'identification à chaque fois que vous facturez un forfait.

- **Rappel quant à l'obligation de conserver le formulaire n° 3889**

Peu importe la façon dont vous nous transmettez l'identification de vos patients, via le formulaire dynamique ou le formulaire n° 1200, vous avez l'obligation de remplir le formulaire papier n° 3889 « Identification du médecin de famille » et de conserver la copie originale dûment remplie et signée par les deux parties (médecin, patient ou son représentant).

La RAMQ se réserve le droit de vérifier, en tout temps, que les identifications reçues sont supportées par des formulaires signés.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. [Bulletin « Nouveautés » NI 001 / 2004-04-19](#)
[Consultation des rapports sur les clientèles vulnérables](#)
[Comment s'inscrire aux services en ligne](#)

Québec, le 19 avril 2004

À l'attention des médecins omnipraticiens

Clientèles vulnérables : des nouveaux rapports !

Un nouveau service en ligne...

Quatre nouveaux rapports sur vos patients clientèles vulnérables sont disponibles pour les médecins **ayant adhéré aux services en ligne**. Ces rapports vous sont proposés à titre d'outils de travail pour vous aider à effectuer votre suivi et pour avoir un portrait le plus à jour possible.

Les rapports 1) et 2) sont accessibles exclusivement via l'application Identification du médecin de famille et les rapports 3) et 4) sont déposés dans votre boîte de courriel sécurisée.

Dans l'application Internet Identification du médecin de famille :

1) Rapport sur les identifications (liste médecin/patients) transmises à la RAMQ;

2) Rapport sur les fins d'identifications;

Le rapport sur les identifications vous renseignera sur l'identité et le nombre de vos patients *Clientèles vulnérables*.

Celui sur les fins d'identifications vous informera des événements survenus dans le dossier du patient ayant pour conséquence de mettre fin à l'identification présentée par le médecin. Diverses raisons peuvent intervenir telles un décès, le choix d'un autre médecin de famille, etc.

Les pages suivantes vous indiquent la démarche à suivre pour consulter ces rapports.

Dans votre boîte de courriel sécurisée :

3) Demandes refusées : ces rapports sont déposés dans la boîte de courriel des médecins utilisant le formulaire n° 1200, informatique ou papier. Vous pourrez prendre connaissance des demandes d'identification refusées et des raisons motivant le refus. Vous pourrez donc réagir rapidement sans subir de désagréments;

4) Identifications terminées : ce rapport vous informera de la fin de certaines identifications de patients pour diverses raisons mentionnées telles un décès, un changement de médecin de famille, etc.

Condition nécessaire : Adhérer aux services en ligne

Pour adhérer aux services en ligne, consultez le site Internet de la RAMQ :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/services/enligne.shtml>

Source : Service de l'information aux professionnels

p. j. [Consultation des rapports sur les clientèles vulnérables](#)
[Comment s'inscrire aux services en ligne](#)

CONSULTATION DES RAPPORTS SUR LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

1. Rendez-vous sur le site de la RAMQ en inscrivant l'adresse: www.ramq.gouv.qc.ca dans la ligne d'adresse de votre navigateur



Cliquez sur l'image annonçant « Les services en ligne aux professionnels »

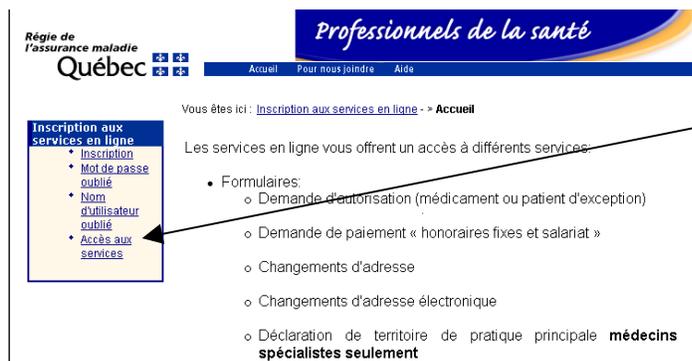
2. Cette page s'affichera



Cliquez sur Inscription et information

Si vous n'êtes pas inscrits veuillez vous référer au document « Comment s'inscrire aux services en ligne » et suivez les instructions.

3. Si vous êtes déjà inscrits, continuez en suivant les instructions ci-dessous:



Dans le menu de gauche, cliquez sur Accès aux services

4. La page d'accueil « SERVICES EN LIGNE » s'affiche.

Attention: L'affichage de cette page est différent selon les accès qui vous ont été attribués.



Nous affichons ici la page la plus courante, mais vous pouvez voir plus de deux bannières si vous avez accès à d'autres applications.



Cliquez sur Identification du médecin de famille

5. La page d'accueil de l'application « IDENTIFICATION DU MÉDECIN DE FAMILLE » s'affiche



Cliquez maintenant sur Rapports

Vous êtes ici : [Identification du médecin d](#)

- Formulaire
- Rapports**
- Impression

Bienvenue sur l

Il nous fait plaisir de vous accueillir sur le site d'identification en ligne de votre clientèle au rapport sur votre clientèle.

Le menu de gauche vous permet d'accéder à cliquer sur le bouton correspondant.

6. Deux types de rapports peuvent être consultés

Vous êtes ici : [Identification du médecin de famille](#) -> [Rapports](#) -> [Identifications](#)

- Formulaire
- Rapports
 - Identifications
 - Fin d'identification
- Impression

* Champs obligatoires

Veuillez choisir le type de rapport que vous voulez consulter

7. Si vous avez choisi de consulter le rapport Identifications, cette page s'affiche.

Le personnel administratif autorisé verra **seulement les numéros des professionnels qui l'ont autorisé** et devra sélectionner le numéro de professionnel concerné par le rapport. Toutefois lorsqu'un professionnel est en ligne il ne verra que son numéro ou ses numéros s'il en détient plus d'un. Veuillez indiquer la date de fin du rapport que vous voulez consulter

Cliquez sur « Produire Rapports »

Attention: Les champs marqués d'un astérisque rouge sont obligatoires, assurez-vous de compléter toutes les cases requises.

8. Si vous avez choisi de consulter le rapport Fin d'identification. La page qui s'affiche est presque identique

Le personnel administratif autorisé verra **seulement les numéros des professionnels qui l'ont autorisé** et devra sélectionner le numéro de professionnel concerné par le rapport. Toutefois lorsqu'un professionnel est en ligne il ne verra que son numéro ou ses numéros s'il en détient plus d'un. Indiquez les dates de début et de fin dans les cases appropriées. Cliquez sur « Produire Rapport »

9. Après avoir cliqué sur « Produire Rapport » le rapport désiré s'affichera à votre écran.

10. Pour obtenir de l'aide supplémentaire, cliquez sur le bouton « AIDE » situé sous le bandeau supérieur.

Cliquez sur le bouton « AIDE »

COMMENT S'INSCRIRE AUX SERVICES EN LIGNE

1- À partir de la page d'accueil des services en lignes, choisissez **Inscription**

Régie de l'assurance maladie Québec

Professionnels de la santé

Accueil Pour nous joindre Aide

Vous êtes ici : [Inscription aux services en ligne](#) -> [Inscription](#) -> [Confidentialité](#)

Politique de la RAMQ à l'égard du processus d'inscrit

Obligation de l'utilisateur

L'utilisation du processus d'inscription vous oblige à respecter ces règles. Votre numéro d'identification personnel (NIP), nom d'utilisateur (IFxxxxxx) et mot de passe sont uniques. Ces derniers vous identifient vous naviguez sur l'Extranet de la RAMQ et vous permettent d'accéder sécuritairement, aux services désirés.

Accès non autorisé

Après avoir pris connaissance de la politique de la RAMQ à l'égard du processus d'inscription, acceptez-vous les droits et les responsabilités vous incombent ?

Si vous avez besoin d'aide durant le processus, d'inscription, n'hésitez pas à cliquer sur le bouton Aide.

Il est obligatoire d'accepter ou refuser la politique de la RAMQ. Pour cela cliquer sur le bouton approprié. Si vous refusez d'accepter la politique, le processus d'inscription prendra fin.

2- Une fois parvenu à la page d'inscription, veuillez bien remplir toutes les cases obligatoires

Régie de l'assurance maladie Québec

Professionnels de la santé

Accueil Pour nous joindre Aide

Vous êtes ici : [Inscription aux services en ligne](#) -> [Inscription](#)

Indique un champ obligatoire

Numéro de professionnel : *

Ex : 199999

Numéro d'identification personnel : *

NIP (8 chiffres) pour communiquer avec le système téléphonique INFO PROF

Prénom : *

Nom : *

Adresse de courrier électronique :

Mot de passe choisi : *

Doit être formé de 8 caractères alphanumériques sans espace. Sensible aux minuscules et majuscules

Confirmation du mot de passe : *

Après que vous aurez pressé le bouton « Envoyer », une validation s'effectuera et, si elle est réussie, une confirmation d'inscription s'affichera.

Ce numéro vous a été communiqué par courrier.

Votre adresse de courrier électronique est facultative, mais utile, elle permet à la RAMQ de vous aviser personnellement que vous avez du courrier dans votre boîte sécurisée.

Votre mot de passe doit contenir des lettres et des chiffres. De plus, il est **sensible aux majuscules et aux minuscules**. Votre mot de passe doit être inscrit une seconde fois pour le confirmer au système.

Appuyez sur **Envoyer**, lorsque les informations demandées sont complétées.

COMMENT S'INSCRIRE AUX SERVICES EN LIGNE

3- Afin d'en assurer la confidentialité, vous devez à cette page modifié le NIP que la RAMQ vous a fourni par un NIP personnel de votre choix.

Attention : si vous avez déjà modifié votre NIP en utilisant le système INFO-PROF, vous n'aurez pas à le faire de nouveau

Inscrivez votre nouveau NIP ici.

Confirmer ce NIP en l'inscrivant une seconde fois. Conserver le NIP que vous avez choisi dans un endroit sûr, il vous sera utile si vous oubliez votre mot de passe et que vous voulez le réactiver, le NIP permettra alors de vous identifier.

4- Une page de confirmation du changement de NIP s'affiche

Votre NIP a été modifié.

Le système réaffiche votre page d'identification, c'est le temps de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur. Vous pouvez apporter des modifications si nécessaire.

5- Une page de résultat vous indique que votre inscription est complétée avec succès.

Votre IP est très important.

C'est ce numéro, conjointement avec votre mot de passe qui vous permettra d'accéder aux services en ligne et à votre boîte de courrier sécurisée.

Si vous désirez immédiatement accéder aux services en ligne, cliquez ici